



Bulletin numéro 3
Février 2015

Le bulletin de Marquillies

Le Conseil Municipal des Enfants

En ce début d'année 2015, la municipalité a souhaité renouveler le Conseil Municipal des Enfants (CME).

1. Qu'est-ce que le Conseil Municipal des Enfants ?

Le Conseil Municipal des Enfants est une assemblée qui réunit des enfants âgés de 8 à 11 ans. Il est composé de 8 jeunes Conseillers élus (par leurs camarades Marquillois des classes de CE1, CE2, CM1 et CM2). Les élections auront lieu tous les 2 ans.

Le CME est un lieu de discussion, de réflexion, de proposition et d'action pour les jeunes de Marquillies.

2. Pourquoi un Conseil Municipal pour Enfants ?

Le Conseil Municipal répond à la volonté de la Municipalité de permettre l'expression pleine et active de la démocratie locale et de la citoyenneté. Il s'agit de donner la parole aux enfants en leur proposant de s'exprimer et de s'engager pour l'avenir de Marquillies.

3. Quel est le rôle du CME ?

- L'accompagnement des enfants dans leur rôle de futurs citoyens.
- L'émergence de projets et leur réalisation.
- La découverte des institutions locales. La création d'un espace de dialogue, d'échanges et de débats.
- L'identification des besoins et des souhaits des enfants.
- La responsabilisation des enfants. D'être le représentant de ses électeurs.

Ma mission de conseiller municipal

- Je suis élu pour 2 ans.
- Je collecte les idées ou les souhaits de mes camarades.
- J'assiste à des réunions régulières : Le conseil se réunira toutes les 6 semaines le samedi après-midi.
- Dans ces réunions, je mets en place les projets.
- Je dois informer mes camarades des décisions prises.



Dans ce numéro

CME.....	1
Rétrospective	2
Vivre ensemble	3
Phytosanitaires	3
Travaux	4
Public Sénat	4
Haut débit	5
Animation	6
Tribune	6



Retrospective 'Jeunesse et Social' 2014

Une enquête de l'AMF (Association des Maires de France) de décembre 2014 montre que nous sommes dans le haut de la fourchette de fréquentation des NAP.

« C'est dans les communes rurales que le taux de fréquentation est le plus élevé : il dépasse 70 % pour les trois quarts de ces communes (85 % pour la moitié d'entre elles) »



Camp ados à St Omer cet été

En offrant un service de proximité pour une large partie de la population âgée dépendante ou non, le CLIC permet une meilleure prise en charge globale des personnes âgées sur un territoire géographique déterminé.

Il assure la coordination des services et des professionnels intervenant auprès de la personne âgée ainsi que l'information des usagers et des partenaires.

Il est un relais privilégié pour la mise en œuvre médico-sociale du soutien et/ou du retour à domicile.

Son action rend plus cohérentes les différentes interventions auprès de la personne âgée, dans le respect du rôle de chaque professionnel.

Les débuts d'année sont souvent propices aux bilans de l'année écoulée.

Nous ne dérogerons pas à cette règle qui permet de jeter un coup d'œil dans le rétroviseur.

NAP : nouvelles activités périscolaires

Trois nouveaux intervenants ont intégré l'équipe, deux en sport et une en activités manuelles. Les enfants qui étaient inscrits jusque décembre ont renouvelé leur inscription pour le reste de l'année et nous avons accueilli de nouveaux participants. Environ 85% des élèves de l'école Jacques Prévert assistent aux ateliers.

UFCV : En 2014 le centre de loisirs est organisé en partenariat avec l'UFCV. Il a lieu en juillet et la 1ère semaine des congés de Toussaint, hiver et printemps.

Pour 2014, le centre a accueilli 214 enfants de 3 à 15 ans dont 86% de la commune.

Les jeunes enfants représentent 32%, les 6/9ans 42%. Le centre d'été a accueilli en moyenne 116 enfants par jour.



Clc des Weppes : Centre local d'information et de coordination

Quelques chiffres issus de l'Assemblée Générale de cette association qui couvre 23 communes.

Pour 2014 le nombre d'entretiens individuels s'élève à 837 dont 59 visites à domicile. 294 personnes sont aidées par le CLIC.

Les aides exprimées les plus importantes sont le maintien à domicile(23%), dossier APA (12%), hébergement permanent (9%), viennent ensuite les aides ménagères, aides administratives et protection juridique.

Comme pour beaucoup d'organismes le budget est de plus en plus juste. Les communes adhérentes verront ainsi leur cotisation augmenter de 0,30 cts pour 2015 et de 0,40 cts pour 2016 par habitant.

Actigym seniors a repris ses activités depuis septembre 2014, le mardi en 2 séances 9H30/10H30 et 10H30/11H30 salle Nowacki à Salomé. Cette activité est prise en charge en intercommunalité par Hantay Salomé et Marquillies, 34 personnes y participent dont 13 de Marquillies. Seule la licence de 23 € est à la charge de l'adhérent.



La salle Nowacki à Salomé

Le bien vivre ensemble dépend aussi de chacun...

Nous souhaitons rappeler ici quelques règles de bon sens dont le strict respect profitera à chacun et améliorera la vie de tous les habitants.

- ◆ Stockage des poubelles sur les trottoirs...Il est rappelé que les poubelles doivent être sorties uniquement pour les jours de collecte (mardi et jeudi). Le maintien des bacs sur les trottoirs peut générer une gêne voire un risque pour les piétons notamment. Nous comptons sur la compréhension de chacun.
- ◆ Chacun se doit de respecter la vitesse de circulation dans les rues du village et plus particulièrement dans les zones 30.
- ◆ Le message de recommandation sur le ramassage des déjections canines pendant la promenade de vos animaux est toujours d'actualité, prévoyez le sac ou utilisez ceux qui sont mis à votre disposition dans les présentoirs installés dans le village.
- ◆ Stationnement des voitures sur les trottoirs: nous rappelons que le code de la route (Art. R. 417-10) interdit le stationnement sur les trottoirs. Est considéré comme gênant la circulation publique, l'arrêt ou le stationnement d'un véhicule sur les voies vertes, les trottoirs, les passages ou accotements réservés à la circulation des piétons.

Du bon usage des produits phytosanitaires

"L'amélioration des pratiques d'application des produits phytosanitaires réduit leur utilisation. Il faut donc une meilleure formation du personnel".

C'est ce que nous avons mis en application et pour cela nos agents techniques se sont formés durant deux jours, au lycée horticole de Genech, à l'utilisation des produits phytosanitaires.

Ces produits sont utilisés dans notre village de façon mesurée et très localisée, et uniquement là où les moyens traditionnels sont peu ou pas efficaces (zones gravillonnées par exemple). Leur utilisation cessera le 1er mai 2016 avec l'application de l'amendement au projet de loi sur la biodiversité.

Bien que ces produits soient moins nocifs que par le passé la réglementation nous oblige à :

- Délimiter les zones traitées par un balisage
- Apposer un affichage signalant l'interdiction d'accès de ces zones au public
- Mettre en place cet affichage 24h avant l'application du produit
- Indiquer la date de traitement, le produit utilisé et la durée prévue d'éviction du produit



Il existe différents types de produits phytosanitaires, certains sont des produits chimiques de synthèse, d'autres sont d'origine naturelle.

Les premiers sont généralement spécifiquement conçus pour tuer des organismes entrant en compétition avec les plantes cultivées ou nuisant à leur croissance ou à leur reproduction (mousses, champignons, bactéries, végétaux concurrents, insectes, rongeurs, acariens, mollusques, vers, nématodes, virus, etc.).

Les seconds agissent généralement de manière différente : par compétition, par prédation, par mimétisme, par stimulation des défenses naturelles.

Les travaux avancent

C'est fini !

- La finition des abords du court de tennis et de la salle Mandela sont terminés.
- Le revêtement macadam de la place de la mairie a été totalement refait.
- Les ronds point d'entrée du village ont été embellis.
- Le panneau Stop à l'intersection des rue Léon Bocquet et du Sentier Neuf est en place pour une sécurisation accrue.
- Toutes les bandes "Stop" sur les chaussées ont été effacées.
- Rejointoiement du mur de l'école terminé.
- L'aménagement des abords de la rue du Faulx face au rond point de l'église est finalisé.
- Trois containers de stockage ont été posés sur le côté de la salle Castel à l'usage de l'ASC Ste Geneviève et des services techniques de la commune.

C'est en cours ou c'est pour bientôt !

- Remise en peinture de la façade de La Poste et remise en état du bardage.
- Réfection et isolation de la toiture des maternelles, remise en état des toilettes de l'école primaire.
- Accueil de 2 TIG (Travaux d'Intérêt Général) un pour une durée de 140h et l'autre pour une durée de 180h.
- Remise en état de la chapelle des Affligés rue de l'Arbre de Paradis.
- Audit d'accessibilité des bâtiments publics par un cabinet spécialisé.
- Démolition des toilettes de l'église et construction d'une jardinière.
- Mise en place d'un nouveau columbarium au cimetière.

La Métropole, les Weppes et Marquillies sur Public Sénat.

La chaîne 13 de la TNT, LCP/Public Sénat a lancé en ce début d'année un nouveau documentaire au titre un peu surprenant: "Manger, c'est voter!" Cette émission est animée par Périco Légasse, journaliste à "Marianne", le thème porte sur les productions agricoles locales, les circuits courts de la distribution, c'est un plaidoyer vivant en faveur des territoires et des produits authentiques, Périco Légasse explique son titre de la manière suivante: les citoyens par leurs choix et leurs actes de consommateurs peuvent influencer sur l'organisation économique de la société, de la cité, donc ces actes sont politiques au sens premier du terme. Une dizaine de numéros seront tournés dans 10 départements de France, notre Sénateur Maire a été sollicité par le réalisateur pour l'accompagner à la découverte de de nos produits et spécialités locales.

Les sites visités.

Ce périple passionnant l'a emmené à Comines chez un producteur de champignons, un torréfacteur de Lille, un producteur de mimolette à Roncq et son affineur à Roubaix, un fabricant de gaufres à Houplines, la Ferme des Mottes à Marquillies pour la bière, le magasin "Com' à la ferme" à Fournes en Weppes, un petit passage sur la marché de Marquillies, un producteur d'endives de pleine terre à Fournes en Weppes. Périco Légasse y tenait particulièrement car à Paris on lui avait dit qu'il n'en trouverait plus dans le Nord! Et enfin une étape au restaurant du Maisnil où les produits collectés ont pu être dégustés!



Intersection Sentier Neuf



Parking rue du Faulx



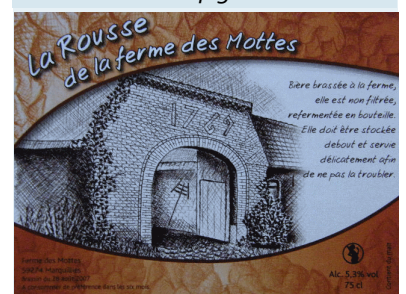
Les containers



Magasin « Com' à la Ferme »



Culture de champignons



Etiquette de bière de la ferme

La Métropole, les Weppes et Marquillies sur Public Sénat



Périco Légasse (avec le panier) -
Nathalie Goulet

Le documentaire sera diffusé pour la première fois le jeudi 12 mars à 22h30. Vous pouvez d'ores et déjà vous faire une idée du concept de l'émission en consultant le site de la chaîne sur "publicsenat.fr", émission "Manger c'est voter" de

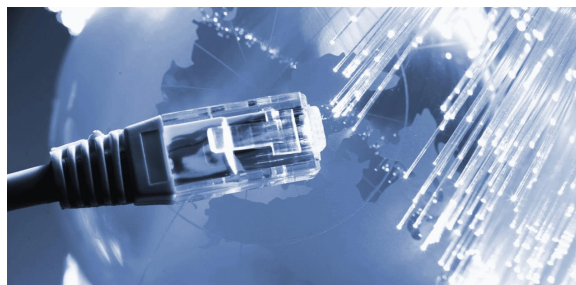
Périco Légasse. Le premier numéro a été diffusé le 15 janvier dernier, tourné dans le département de l'Orne en Normandie avec la sénatrice Nathalie Goulet.

Diffusion mensuelle : le jeudi à 22h30
Rediffusions : le vendredi 17h45, le samedi 14h45



Haut débit sur Marquillies

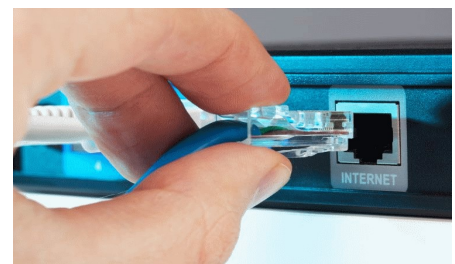
Il convient en ce début d'année de faire un point d'avancement sur le schéma d'aménagement numérique de la Métropole, c'est à dire le plan de déploiement de la fibre optique en vue d'améliorer la couverture de notre territoire en haut débit. Les communes "non-denses" rurales comme la nôtre, seront gérées par l'opérateur SFR. Vous le savez sans doute, le secteur des opérateurs a connu une évolution importante ces derniers mois, à savoir l'acquisition par Numéricable du groupe SFR. De ce fait, le calendrier que nous avons évoqué l'an dernier est un peu bousculé et doit être réactualisé (Études prévues initialement en 2014, début des travaux



en 2015). Les discussions sont en cours actuellement entre les directions des deux entreprises afin que la convention signée par SFR avec Lille Métropole l'an dernier puisse être mise en oeuvre dans les meilleurs délais.

C'est un véritable saut technologique. Dans le champ de l'économie numérique, le Nord-Pas de Calais s'apprête à quitter l'ère du cuivre

pour passer à celle de la fibre optique. Le développement des services



et innovations numériques nécessite aujourd'hui une connexion au net de plus en plus performante, rapide, fiable et sécurisée. Le réseau actuel ADSL est insuffisant pour supporter les services du futur. Le Conseil régional Nord-Pas de Calais avec les départements du Nord et du Pas-de-Calais ont décidé d'élaborer ensemble ce schéma directeur régional.

Le président de la Métropole Européenne de Lille a adressé un courrier aux responsables

de SFR afin d'obtenir des engagements plus précis à la date du 13 février, date de la prochaine réunion du Conseil de la Métropole. Nous vous tiendrons informés des avancées de ce dossier au fur et à mesure, pour information sachez que le maire de votre commune participe aux travaux du comité de suivi de la mise en oeuvre du schéma d'aménagement numérique.



Le territoire régional est réparti entre une zone d'initiative privée: les opérateurs privés Orange et SFR et une zone d'initiative publique. L'investissement global pour l'équipement de ces territoires les moins denses s'élève à près de 500 millions d'euros. Les aides cumulées de l'Etat, de l'Union Européenne et la redevance perçue des opérateurs permettront de réduire l'investissement des collectivités à 210 millions d'euros. Cette participation des collectivités sera assurée pour moitié par le Conseil régional Nord-Pas de Calais et pour l'autre moitié par le département du Nord, le département du Pas-de-Calais et les intercommunalités.



Rétrospective et perspectives des animations

Le dernier trimestre 2014 a été riche en animations diverses et variées.

En septembre

- les journées du patrimoine

En octobre :

- Les enfants du CME au Sénat
- La soirée déguisée des Arts des Mets , le repas des aînés

En novembre

- L'expo peinture des Barbouilleux
- Exposition Marquillies Hantay durant la grande guerre
- Le spectacle 'Les fantaisies animalières'
- Les cours de secourisme
- La bourse aux jouets

En décembre

- Visite du marché de Noël à Arras
- Repas du Temps Libre
- Concert de Noël
- Marché de Noël
- Accueil des nouveaux arrivants et distribution des colis de Noël aux anciens
- Réveillon Solidaire

Et l'année 2015 démarre en fanfare avec déjà de très nombreuses animations :

En février : le thé dansant, le cycloCross, le loto de l'Harmonie, le loto de l'APE, le salon de l'agriculture à Paris, le spectacle de danse de la Ste Geneviève, le loto du Foyer de vie, le carnaval de Malo

En mars : Soirée irlandaise, le concours de belote.

De quoi passer de très bons moments de convivialité.



Tribune démocratique

Groupe 'Marquillies autrement' - Les tragiques évènements de ce début d'année, et les formidables mobilisations d'unité autour des valeurs de notre République, ne doivent pas masquer les réalités de la vie de tous les jours que vivent les Français, les entreprises ou les collectivités.

Taux de chômage record, croissance à l'arrêt, dérapage des comptes publics, hausse de la délinquance, baisse des dotations et nouvelles charges aux collectivités ... pour ne citer que quelques exemples.

Nous allons élire les futurs conseillers départementaux les 22 et 29 mars prochain, avec des cantons redimensionnés, dont on cherche encore la logique, moins de cantons mais plus grands, et avec plus de Conseillers ... pour un des départements les plus endettés de France dont les charges de personnel explosent et l'investissement diminue ... Que chacun fasse son choix en son âme et conscience mais faisons un choix.

Groupe 'Vivons notre Village' - **Dénoncer la baisse des dotations, c'est bien... mais se préparer à y faire face c'est mieux !** La signature dernièrement d'une motion des maires de France est un acte revendicatif certes, mais cela nous protégera-t-il Marquillies du désengagement de l'Etat ? Pour mieux préparer l'avenir financier de la commune, Vivons notre village a demandé à la majorité d'établir un bilan de notre patrimoine communal afin de prioriser nos besoins et surtout en évaluer la charge financière (taux d'occupation, consommation énergétique...). Rien de prévu à ce jour. Un appel d'offre est prévu pour les grands travaux... mais lesquels : école, préfabriqués, mairie ? La majorité ne se prononce pas malgré les sollicitations des deux groupes d'opposition. Ici aussi pour économiser vos impôts, nous avons expliqué que la procédure en MAPA (marché à procédure adaptée) plus simple et plus souple, permet de réaliser des économies significatives par rapport à un appel d'offre. Nous en avons expliqué les modalités en conseil municipal (plafond à 2,5 M€ et révision des devis si besoin). Pas intéressé non plus. Alors comment optimiser nos ressources ? Vivons notre village demande à réunir la commission finances sans succès depuis plus de 6 mois. Pourtant, une mise à jour de notre situation pour les dotations (superficie et base) ou la relance du dossier de rétrocession au domaine public constitueraient nos premières solutions. Nous apportons nos compétences et aide en commission ou lors des conseils municipaux, mais la démocratie reste à sens unique.